

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 144 (1999)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'armée suisse teste un système électronique mobile de surveillance  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348758>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## L'armée suisse teste un système électronique mobile de surveillance

Depuis la mi-août 1999, des essais ont lieu à la troupe d'un système électronique mobile de surveillance pour la protection d'ouvrages, qui comprend des capteurs très modernes ainsi que des équipements vidéo.

La Suisse compte plusieurs centaines de bâtiments et d'installations civiles d'importance nationale ou régionale, qui jouent un rôle vital pour l'existence de la population et l'approvisionnement économique du pays. Ce sont entre autres des infrastructures d'approvisionnement en énergie, de communication ou de circulation monétaire. De tels ouvrages sont toujours soumis à une menace d'actions terroristes ou de sabotages, comme les ambassades étrangères ou les conférences internationales.

En principe, la protection est l'affaire des propriétaires civils, ainsi que des organisateurs de conférences. La police peut apporter son appui pour un certain temps, afin de renforcer les mesures de protection prises par ces respon-

sables. Si la menace dure plus longtemps, l'armée peut être engagée en appui de la police pour la protection des ouvrages. Il s'agit surtout de troupes spécialement formées et équipées de l'infanterie territoriale. Le nombre de bâtiments et d'installations pouvant être gardés doit être revu à la baisse, en raison de la réduction des effectifs de l'armée.

En 1997 et 1998, le Groupement de l'armement a mis au point, en collaboration avec une firme privée suisse, le prototype d'un système électronique de surveillance; il a également procédé à des essais techniques. Les essais à la troupe se déroulent depuis la mi-août 1999 pour se terminer à la fin février 2000. Le *Système de surveillance 98* se compose de deux conteneurs avec une cen-

trale de conduite et un contrôle des personnes désireuses d'accéder à l'ouvrage. Il comporte en outre des équipements vidéo, des projecteurs sur des mâts et divers capteurs de surveillance. Le système est engagé avec le matériel d'observation et de barrage déjà introduit, soit des appareils à image thermique, des clôtures grillagées et du fil de fer barbelé.

Ce système de surveillance a été installé sur plusieurs ouvrages d'exercice, à Walensbad, Mels, Coire, Trimbach, Melligen et Berne, afin de tester son aptitude à l'emploi par la troupe. Si les essais donnent des résultats positifs, l'acquisition de ce système pourrait être demandée au Parlement avec le programme d'armement 2001.

**DDPS/Info**